



Enertime

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Enertime

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Enertime,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Enertime relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les principes, les règles et les méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires, des subventions et des frais de recherche et développement sont décrits dans les notes 4.3 « Chiffre d'affaires », 4.4 « Subventions d'exploitation » et 4.13 « Frais de recherche et développement » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que les informations fournies en annexe et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.



■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Cédric Garcia

II. Etats financiers, exercice clos au 31 décembre 2021

1. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

1.1. Compte de résultat

En euros	Notes	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
Chiffre d'affaires	5.1	2 174 912	2 534 208
Production immobilisée	5.2	516 961	279 065
Subventions d'exploitation	5.3	226 773	94 392
Autres produits d'exploitation	5.4	301 237	287 353
Produits d'exploitation		3 219 883	3 195 017
Achats de marchandises et de matières premières		(960 774)	(1 252 498)
Variation de stocks de marchandises et de matières premières		96 626	4 295
Autres achats et charges externes	5.5	(1 805 948)	(1 606 956)
Impôts, taxes et versements assimilés	5.6	(40 049)	(37 235)
Salaires et traitements	5.7	(1 702 931)	(1 494 483)
Charges sociales	5.7	(706 209)	(598 190)
Dotations aux amortissements et provisions	5.8	(238 537)	(394 011)
Autres charges		(140 083)	(53 557)
Charges d'exploitation		(5 497 906)	(5 432 637)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 278 023)	(2 237 619)
Produits financiers	5.9	391	10 559
Charges financières	5.9	(39 398)	(38 218)
RESULTAT FINANCIER		(39 008)	(27 660)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(2 317 030)	(2 265 279)
Produits exceptionnels	5.10	987	40 993
Charges exceptionnelles	5.10	(107 303)	(118 316)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(106 315)	(77 323)
Impôt sur les bénéfices	5.11	242 824	134 208
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(2 180 522)	(2 208 394)
Résultat de base par action		(0,26)	(0,29)

1.2. Bilan

En euros	Notes			31/12/2021	31/12/2020
				12 mois	12 mois
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles	5.12	2 572 238	-238 347	2 333 891	1 845 889
Immobilisations corporelles	5.13	593 106	-383 089	210 017	251 458
Immobilisations financières	5.14	659 973		659 973	321 700
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		3 825 316	-621 436	3 203 880	2 419 047
Stocks et en-cours	5.15	479 329	-47 250	432 079	382 702
Avances et acomptes versés sur commandes	5.16	0		0	241 647
Clients et comptes rattachés	5.17	1 350 012	-38 005	1 312 007	1 713 747
Autres créances	5.18	500 941	-16 590	484 351	529 099
Valeurs mobilières de placement	5.19	21 001		21 001	1
Disponibilités	5.19	251 590		251 590	1 326 945
Charges constatées d'avance	5.20	93 344		93 344	223 882
TOTAL ACTIF CIRCULANT		2 696 216	-101 845	2 594 371	4 418 024
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
TOTAL ACTIF		6 521 532	-723 281	5 798 251	6 837 071
En euros	Notes			31/12/2021	31/12/2020
				12 mois	12 mois
Capital social	5.22			832 358	748 774
Primes d'émission				34 244	74 244
Primes de conversion d'obligations				2 769 095	3 621 073
Réserve légale				4 960	4 960
Autres réserves				2 560	2 560
Report à nouveau				-	-
Résultat net de l'exercice				- 2 180 522	- 2 208 394
TOTAL CAPITAUX PROPRES				1 462 694	2 243 216
Avances remboursables	5.24			693 326	565 826
Emprunts obligataires convertibles				-	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				693 326	565 826
Provisions pour risques et charges	5.23			173 975	240 665
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5.25			1 752 890	1 357 987
Découverts bancaires et soldes créditeurs de banques				-	6 034
Emprunts et dettes financières divers				-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.26			776 383	970 542
Dettes fiscales et sociales	5.27			611 888	752 500
Dettes fournisseurs immobilisations				2 375	-
Autres dettes	5.28			214 029	189 100
Produits constatés d'avance	5.29			110 691	511 202
TOTAL DETTES				3 642 231	4 028 029
Ecart de conversion passif				-	-
TOTAL PASSIF				5 798 251	6 837 071

1.3. Tableaux de variations des capitaux propres

En euros	Capital social	Prime d'émission	Prime conversion d'obligations	Réserves légales	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31.12.2020	748 774	74 244	3 621 073	4 960	2 560	-	(2 208 394)	2 243 216
Augmentation de capital (1)	83 584	(40 000)	1 356 416					1 400 000
Affectation de résultat (2)			(2 208 394)				2 208 394	0
Autres variations								-
Résultat net de l'exercice							(2 180 522)	(2 180 522)
Capitaux propres au 31.12.2021	832 358	34 244	2 769 095	4 960	2 560	-	(2 180 522)	1 462 695

(1) Augmentation de capital :

- "Capital social" 8 323 576 actions créées pour une valeur nominale de 0,10 €
- "Prime d'émission" : imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission 74 244 €

(2) Autres variations

- Imputation de la perte antérieure sur la prime d'émission (3e résolution AGM du 25/06/2021)

1.4. Tableaux de flux de trésorerie

En euros	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
Résultat net de la période	(2 180 522)	(2 208 394)
<u>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</u>		
Dotations aux amortissements et provisions (1)	43 975	238 313
Plus-values de cession nettes d'impôt	-	96 118
Flux de financement	39 252	38 218
Marge brute d'auto-financement	(2 097 295)	(1 835 745)
<u>Variation du besoin en fonds de roulement</u>		
Variation des stocks (Paragraphe 5.15)	96 626	4 295
Variation des créances	(688 135)	(836 093)
Variation des dettes	307 467	675 606
Variation du besoin en fonds de roulement	(284 043)	(156 192)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	(2 381 338)	(1 991 937)
<u>Acquisitions d'immobilisations</u>		
Immobilisations incorporelles	(13 553)	(15 595)
Immobilisations corporelles	(22 769)	(18 698)
Immobilisations financières	(22 046)	(132 933)
Dépôts à vue, valeurs mobilières de placement nantis	-	-
<u>Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt</u>		
Immobilisations incorporelles	-	96 118
Immobilisations corporelles	544	-
Immobilisations financières	24 603	142 947
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(30 221)	71 839
Augmentations de capital en numéraire (2)	1 440 000	2 891 999
Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission	(40 000)	(180 000)
Souscriptions d'emprunts	627 500	381 859
Remboursements d'emprunts	(104 610)	(74 318)
Charges financières décaissées	(39 739)	(15 911)
Variation de BFR liée au financement	(519 913)	(316 924)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	1 363 238	2 686 705
VARIATION DE TRESORERIE	(1 048 321)	766 607
Trésorerie d'ouverture	1 320 912	554 305
Trésorerie de clôture	272 591	1 320 912
	272 591	

(1) Les dotations aux amortissements et dotations, reprises sur provisions (hors actif circulant) se composent comme suit :

- dotation aux amortissements pour un montant de 106.894 €, dont 42.699 € de dotation sur immobilisations incorporelles et 64.194 € de dotation sur immobilisations corporelles.
- dotation aux provisions pour 1.264 € : correspond à une dotation pour provision pour perte d'IJSS.
- reprise aux provisions pour 147.313 € : correspond à une reprise sur litiges pour 134.665 € et reprise sur perte IJSS pour 12.648 € .

(2) Augmentation du capital en numéraire :

- Capital social et prime de conversion d'obligations : 1.440.000 €
- Frais imputés sur la prime d'émission : 40 000 €

(3) Trésorerie en fin de période :

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	21 001	1
<i>dont nanties</i>		
Disponibilités	251 590	1 326 945
<i>dont nanties</i>		
Découverts et encours bancaires	-	(6 034)
Trésorerie du tableau des flux de trésorerie	272 590	1 320 913

2. Bases de préparation des comptes annuels et principes comptables

ENERTIME est une société industrielle qui propose des solutions énergétiques innovantes fondées sur la thermodynamique destinées à l'efficacité énergétique et à la production de chaleur et d'électricité à partir de ressources renouvelables.

ENERTIME conçoit, développe et met en œuvre des modules à Cycle Organique de Rankine (ORC) pour la production d'électricité renouvelable ou sans CO₂ à partir de chaleur. ENERTIME développe également des pompes à chaleur (PAC) haute température ainsi que des turbomachines spéciales.

2.1. Règles et méthodes comptables

(Code de commerce – Art. R 123-196 1° et 2° ; PCG Art.831-1/1)

2.2. Principes et conventions générales

Les comptes des exercices présentés ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

2.3. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues sont identiques pour l'ensemble des exercices présentés.

2.4. Principe de continuité de l'exploitation

Le principe comptable de continuité de l'exploitation est défini selon l'article L123-20 du Code de commerce.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

Enertime a un carnet de commandes au 31 décembre 2021, hors contrat de licence, représente 1.553 M€ de chiffre d'affaires. La société travaille par ailleurs sur 3 projets en France pour lesquels une subvention ADEME a été obtenue dans le cadre du Plan Relance Verte. Le montant de commandes potentielles pour Enertime est de 22,2 Millions d'Euros. Ce chiffre d'affaires est à reconnaître sur 3 ans. Par ailleurs la société discute autour de plusieurs projets à l'international. Le carnet de commande est constitué essentiellement de 4 projets, pour lesquels la crise sanitaire a retardé la programmation de quelques mois à 18 mois :

- Un ORC de 1,2 MW pour le SYCTOM et l'incinérateur de Saint-Ouen avec une mise en service de l'ORC programmée en 2022.
- Un contrat d'étude au Mexique réalisé en partenariat avec la société Suez Environnement.
- Une turbine de détente de gaz de 2,5 MW pour GRTgaz et le poste de détente de gaz de Villiers-le-Bel au Nord de Paris.

A noter en 2021, l'activation de la ligne de financement mise en place avec le fonds YA II PN Ltd de 10 M€ utilisable jusqu'à fin 2022 avec une première demande de tirage de 1 000 ODIRNANE pour un montant d'1 M€ en janvier 2021

Par conséquent, la continuité d'exploitation est assurée pour les 12 prochains mois.

2.5. Jugements et estimations de la direction de la société

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et de passifs, ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances actuelles et envisagées ainsi que du contexte économique. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations concernent :

- La durée de vie des immobilisations,
- Le pourcentage d'avancement des projets,
- Le résultat à terminaison des contrats long terme,
- Le Crédit Impôt Recherche,
- Le Crédit Impôt Innovation.

2.6. Monnaie de présentation des comptes

Les états financiers et l'annexe sont présentés en euro.

3. Evénements significatifs et informations pour donner une image fidèle

4.1. Evénements significatifs de l'exercice 2021

4.1.1. Emission d'ODIRNANE

En 2021, Activation de la ligne de financement mise en place avec le fonds YA II PN Ltd avec une demande de tirage le 28 janvier 2021 de 1 000 ODIRNANE pour un montant d'1 M€.

Cette opération, qui n'est assortie d'aucun BSA et dont l'activation était prévue au plus tard le 29 janvier 2021, est réalisée conformément à la 16ème résolution votée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 juin 2020 et aux décisions prises par le Conseil d'Administration du 24 novembre 2020. Ce financement est destiné à accompagner l'activité de la société ENERGIE CIRCULAIRE

4.1.2. Covid-19

Pour contribuer à la limitation de la propagation du Covid-19, ENERTIME a repoussé les interventions non urgentes sur site en plaçant une partie des équipes de maintenance en chômage partiel. La société n'a pas interrompu ses activités puisque les équipes sont opérationnelles, mais cela a retardé la mise en service des ORC en fin d'exercice.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des aides aux entreprises, Enertime a obtenu un second prêt garanti par l'état d'une valeur de 500 000 €.

La direction n'a pas connaissance d'incertitudes qui viendraient remettre en cause la poursuite d'activité mais estime que les délais pour certains projets ont été rallongés. La direction est confiante pour atteindre l'équilibre dans les prochaines années.

4.1.3. Innovation technologique

Enertime développe actuellement une technologie innovante de compresseur à hydrogène pour laquelle la société a reçu des financements de la Région ILE DE France et de BPI d'une valeur totale de 160k€.

4.2. Evénements postérieurs à la clôture

Depuis le 31 décembre 2021, date de la clôture annuelle, la survenance des événements importants suivants est à signaler :

- La sélection par Commission Européenne courant 1^{er} trimestre 2022, dans le cadre du Programme Horizon Europe pour les Projets DECAGONE et PUS2HEAT 2020, consortium européen composé pour DECAGONE de 16 participants dont Enertime est le coordinateur. Montant total de 14 M€ dont 8,5M€ à Enertime et Energie Circulaire
- Levée de fonds signée avec Yorkville pour un montant de 1 000 000 € en obligations convertibles en actions au mois de mars 2022 et remboursable en 20 mois à partir de juillet 2022

4. Principales méthodes comptables de la société

4.3. Chiffre d'affaires

La société comptabilise ses contrats de vente au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée sur la base des coûts engagés.

Cette méthode repose sur :

- L'identification du montant total des produits du contrat,
- L'identification du montant total des coûts imputables au contrat (encourus et restant à encourir),
- Les états de gestion permettant de valider le pourcentage d'avancement.

Le chiffre d'affaires est ainsi comptabilisé à hauteur du pourcentage d'avancement qui est déterminé par le rapport entre les coûts engagés et le total des coûts estimés au contrat.

Les charges financières n'ont pas été retenues dans le calcul du pourcentage d'avancement ni dans les coûts imputables au contrat.

Lorsque le résultat à terminaison ne peut être estimé de façon fiable, aucun profit n'est dégagé et les produits dégagés à l'avancement sont comptabilisés dans la limite des coûts correspondants.

Lorsque le résultat estimé à terminaison fait ressortir une perte, cette dernière fait l'objet de la constitution d'une provision pour perte à terminaison.

4.4. Subventions d'exploitation

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits d'exploitation en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

4.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels acquis par l'entreprise ainsi qu'aux frais de développement activés à partir du 31.12.2020 (cf 4.12 Frais de recherches et développement).

Les logiciels sont amortis de manière linéaire entre un et cinq ans selon leur durée d'utilité prévue.

Les frais de développement sont amortis de manière linéaire sur cinq ans.

4.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production et amorties selon les durées moyennes suivantes :

Matériels industriels	3 à 12 ans en linéaire
Agencements et installations	5 à 10 ans en linéaire
Matériel et mobilier de bureau	3 à 5 ans en linéaire
Matériel informatique	3 ans en linéaire

4.7. Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la date de clôture.

4.8. Dépréciation des actifs immobilisés

4.8.1. Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles ou incorporelles est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Cette dernière est calculée par une approche multicritères, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

4.8.2. Dépréciation des immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à la valeur d'inventaire. Cette valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité pour les titres de participation, la valeur de marché pour les titres immobilisés de l'activité de portefeuille, au cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les autres titres immobilisés cotés et à la valeur probable de négociation pour les autres titres immobilisés non cotés.

La valeur comptable de l'immobilisation financière est alors comparée à la valeur d'inventaire et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Pour les autres immobilisations financières, une dépréciation est comptabilisée en cas de perte probable de recouvrabilité.

4.9. Stocks

Les stocks sont exclusivement constitués de matières consommables et sont évalués au coût d'acquisition.

Des dépréciations sont comptabilisées lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition.

4.10. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion actif et passif.

4.11. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que la société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée.

4.12. Engagements de retraite

L'évaluation des engagements de retraite est effectuée, par la méthode actuarielle préférentielle, telle que recommandée par l'ANC n°2013-02.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans les comptes de la société, mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan de l'annexe aux comptes annuels. Le montant correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Les critères qui ont été retenus par la société sont les suivants :

Paramètres économiques :

- Revalorisation annuelle des salaires de 2 %
- Taux d'actualisation retenu de 0,34% au 31 décembre 2020 et de 0,98 % au 31 décembre 2021
- Taux de turn-over : 5 %
- Table de mortalité : INSEE 2015

Paramètres sociaux :

- Départ volontaire à 60-67 ans,
- Taux de charges sociales moyen de 45 %.

4.13. Frais de recherche et développement

Les coûts de développement peuvent être comptabilisés à l'actif :

- s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés
- ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a engagé des dépenses de développement à hauteur de 516.961 €. Ces frais de développement répondent aux conditions d'activation de l'article 212-3 du plan comptable général (PCG) qui sont les suivantes :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais ont été activés en date du 31.12.2021 et sont essentiellement composés de dépenses de personnel liés au temps passé sur les différents projets.

4.14. Actions propres

La société détient au 31 Décembre 2021, 9.695 actions à travers le compte de liquidité détaillé au paragraphe 5.14, et 13 140 actions (0,2% du capital social), acquises à un prix moyen de 3 euros/action et destinées en partie à être redistribuées aux employés dans le cadre d'un Plan d'attribution gratuite d'actions décidé par le Conseil d'administration d'ENERTIME SA, lors de sa réunion du 25/04/2020.

4.15. Résultat exceptionnel

Les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du groupe, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

4.16. Résultat par action

Il est obtenu en divisant le résultat par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation à la fin de la période.

5. Notes sur les comptes annuels au 31 décembre 2021

5.1. Chiffre d'affaires

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de Biens France	1 540 350	865 384
Ventes de Biens Export	33 478	670 654
Etudes France	298 845	604 862
Etudes Export	46 410	-
Vente licence Export	-	-
Refacturations diverses	255 829	393 308
Chiffre d'affaires	2 174 912	2 534 208

Le chiffre d'affaires refacturé à la filiale ENERGIE CIRCULAIRE s'élève à 341.211 €.

En euros	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
France	1 980 045	1 863 555
Autres pays d'Europe	28 024	7 400
Asie	166 843	663 254
Chiffre d'affaires	2 174 912	2 534 208

5.2. Production immobilisée

La production immobilisée sur l'exercice est de 516.961 €, celle-ci correspond à la contrepartie de l'activation des frais de développement.

5.3. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 226 773 € au 31 décembre 2021, contre 94 932 € au 31 décembre 2020. Elles découlent, pour les 2 derniers exercices, des aides accordées par les organismes publics pour les projets de recherche que mène ENERTIME tels que l'ANR, l'ADEME. Généralement, ces projets s'étendent sur plusieurs exercices.

Par ailleurs, ENERTIME a également perçu 565 826 € d'avances remboursables. Ces avances sont octroyées par l'ADEME dont 422 573 € pour le projet « ORCASIL » et 143 253 € dans le cadre du projet « TENORE » (se reporter au paragraphe 5.24 pour plus d'informations).

5.4. Autres produits d'exploitation

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Produits divers de gestion non inclus en chiffre d'affaires	172	51 451
Reprise de provision pour perte à terminaison	-	7 293
Reprise de provision sur créances douteuses	110 400	-
Reprise de provision pour pénalités	147 313	-
Transferts de charge d'exploitation	43 352	228 608
Autres produits	-	-
Autres produits d'exploitation	301 237	287 353

5.5. Autres achats et charges externes

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	350 407	431 794
Locations, crédit-bail, redevances	257 858	239 604
Transport de biens et déplacements	188 629	190 492
Services bancaires	33 247	135 994
Achats de matériels non stockés	767 403	414 728
Publicité, relations publiques, marketing	6 939	4 174
Divers	201 465	190 170
Autres charges d'exploitation	1 805 948	1 606 956

5.6. Impôts, taxes et versements assimilés

Le total des impôts et taxes est de 49.403 € dont 41.715 € au titre des taxes assises sur les salaires.

5.7. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et traitements	1 702 931	1 494 483
Charges sociales	706 209	598 190
Charges de personnel	2 409 141	2 092 674

L'évolution des effectifs est la suivante :

En unités	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	22	18
Non Cadres	9	15
Effectifs	31	33
Apprentis et stagiaires	5	8

Au 31 décembre 2021, l'effectif de l'entreprise s'élève à 31 personnes employées dont 5 apprentis et stagiaires, contre 33 personnes au 31 décembre 2020.

5.8. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements	106 722	110 162
Dotations aux provisions	131 815	283 849
Dotations aux amortissements et provisions	238 537	394 011

Les dotations aux amortissements sont ventilées comme suit :

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	42 513	49 288
Immobilisations corporelles	64 209	60 874
Dotations aux amortissements	106 722	110 162

La dotation aux provisions est constituée notamment d'une dotation pour provision sur perte à terminaison de 68k€ pour un contrat et d'une dépréciation de stock pour 47k€

En euros	31/12/2020	Dotations	Reprises avec objet	Reprises sans objet	31/12/2021
Provision pour perte à terminaison	0	67 975			67 975
Provision pour pénalités / litiges	240 665		134 665		106 000
Provision pour dépréciation stocks	0	47 250			47 250
Provision pour créances douteuses	148 405		110 400		38 005
	389 070	115 225	245 065	-	259 230

5.9. Résultat financier

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Gains de change	-	-
Autres produits financiers	391	10 559
Reprise sur provisions financières	-	-
Produits financiers	391	10 559
Intérêts des emprunts et des dettes	(39 252)	(38 218)
Intérêts dettes commerciales	-	-
Intérêts des OC et autres dettes	-	-
Intérêts des comptes courants	-	-
Pertes de change	(146)	-
Charge nette sur cession VMP	-	-
Dotations aux provisions financières	-	-
Charges financières	(39 398)	(38 218)
Résultat financier	(39 008)	(27 660)

5.10. Résultat exceptionnel

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	388	40 993
Autres produits exceptionnels	599	-
Produits exceptionnels	987	40 993
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(265)	(96 118)
Charges exceptionnelles sur contrat de liquidité de l'action	(107 038)	(21 600)
Pénalités et amendes	-	(598)
Charges exceptionnelles	(107 303)	(118 316)
Résultat exceptionnel	(106 315)	(77 323)

5.11. Impôt sur les bénéfiques - accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Ce poste comprend l'impôt sur les sociétés ainsi que les produits d'impôt relatifs au crédit impôt recherche et au crédit d'impôt innovation.

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Crédit d'impôt recherche	242 824	134 208
Crédits d'impôt	242 824	134 208

Au 31 décembre 2021, la société a un résultat fiscal déficitaire et n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés. Le montant des déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2020 est de 17 979 K€. Le montant du crédit d'impôt recherche s'élève à 242.824 € au 31 décembre 2021 contre 134.208 € au 31 décembre 2020.

5.12. Immobilisations incorporelles

En euros	31/12/2020	Acquisitions / Dotations	Transfert de compte à compte	Cessions / Reprises	31/12/2021
Frais de recherche et développement	1 848 173	516 961			2 365 134
Logiciels	193 550	13 553			207 103
Valeurs brutes	2 041 724	530 514	-	-	2 572 238
Frais de recherche et développement	(32 197)	(21 979)			(54 176)
Logiciels	(163 637)	(20 534)			(184 171)
Amortissements	(195 834)	(42 513)	-	-	(238 347)
Valeurs nettes	1 845 890				2 333 891

Les frais de recherche et développement activés sur l'année 2021 s'élèvent à 516.961 €, contre 316.925 sur l'année 2020.

5.13. Immobilisations corporelles

Au 1er janvier 2015, la durée d'amortissement des matériels industriels, fixée initialement à 3 ans, a été revue pour s'établir à 10 ans sur la base de la valeur nette comptable restante au 1er janvier 2015.

En euros	31/12/2020	Acquisitions / Dotations	Sorties / Reprises	31/12/2021
Matériels industriels lourds	-			-
Matériels industriels légers	269 360	3 110		272 470
Outillage Industriel	-	3 859		3 859
Agencements et installations	161 274			161 274
Matériel de transport	-	388		388
Matériel et mobilier de bureau	20 464	3 081		23 545
Matériel informatique	119 783	12 331	544	131 570
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Immobilisations en cours	-			-
Valeurs brutes	570 881	22 769	544	593 106
Matériels industriels lourds	-			-
Matériels industriels légers	(100 728)	(32 758)		(133 485)
Agencements et installations	(96 486)	(18 033)		(114 519)
Matériel de transport	-	(15)		(15)
Matériel et mobilier de bureau	(17 486)	(2 477)		(19 964)
Matériel informatique	(104 723)	(10 926)	(544)	(115 105)
Amortissements	(319 423)	(64 209)	(544)	(383 089)
Provisions	-	-	-	-
Valeurs nettes	251 458			210 017

5.14. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de prêts, dépôts et cautionnements et d'un compte de liquidité.

En euros	31/12/2020	Autres	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Titre de participation	900		447 266		448 166
Dépôt de garantie location Courbevoie	71 199		1 046		72 245
Dépôt et cautionnements	10 701			3 601	7 100
Dépôt de garantie BPI	37 500				37 500
Contrat de liquidité	201 401		21 000	127 439	94 962
Frais Acquisition de titres	-				-
Valeurs brutes	321 700	-	469 312	131 040	659 973
Dépréciations	-	-	-		
Valeurs nettes	321 700				659 973

Les immobilisations financières concernent principalement un dépôt de garantie pour 72.245 € versé au bailleur des locaux du siège. Un ajustement a été effectué au cours de l'exercice pour un montant de 1.046 €.

Une garantie en faveur de la BPI d'un montant de 37 500 €, dans le cadre des emprunts a été contracté au cours de l'exercice 2019.

À la suite de la cotation sur Alternext de la société, un compte de liquidité a été ouvert en 2016 pour 75 000 €. Les habilitations sur ce compte ont été données à un prestataire de services d'investissement qui intervient pour le compte d'Enertime à l'achat ou à la vente pour favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres Enertime. Au 31 décembre 2021, ce compte de liquidité est composé de deux comptes d'un total de 22 835 d'actions propres Enertime valorisée à 40 501 € et de comptes espèces pour 54 461 €.

Les titres de participation s'élevant à 448.166 € correspondent à la prise participation de la filiale ENERGIE CIRCULAIRE.

5.15. Stocks et en-cours

En euros	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Stocks de matières consommables	205 443	123 856	81 587
Stocks FMGC	234 826	226 316	8 510
Stocks outillage	39 060	32 530	6 529
En cours de production	-	-	-
Valeur nette des stocks	479 329	382 702	

Le stocks au 31 décembre 2021 correspond principalement à des pièces mécaniques et électriques pour 234 826 €. Ces pièces mécaniques proviennent de la décomposition de la machine FMGC sortie des immobilisations corporelles pour être placée en stock.

5.16. Avances et acomptes versés sur commandes

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Avances et acomptes versés sur commandes	-	241 647
fournisseur emballage et consigne	1 440	8 640

Au 31 décembre 2021, il y a 1 440 € de consigne fournisseurs.

5.17. Clients et comptes rattachés

Les créances clients s'élèvent à 1 350 012 € (montant brut).

En euros	31/12/2021	< à 1 an	> 1 an	> à 5 ans
Créances clients brutes	1 350 012	1 350 012	-	-
Provision pour dépréciation	(38 005)			
Créances clients nettes	1 312 007	1 350 012	-	-

Une provision pour dépréciation a été comptabilisée sur une créance liée à un projet clôt. Concernant un projet en-cours, il est à noter qu'une réévaluation du prix du marché fait paraître une somme créditrice de 250k€

5.18. Autres créances

En euros	31/12/2021	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Créances sociales et fiscales	356 998	356 998	-	-
Provision pour dépréciation de créance	(16 590)	(16 590)	-	-
Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	19 768	19 768	-	-
Subventions à recevoir	78 351	78 351	-	-
Compte courant groupe	45 182	45 182	-	-
Autres comptes débiteurs	642	642	-	-
	-	-	-	-
Autres créances	484 351	484 351	-	-

Les créances sociales et fiscales correspondent essentiellement au :

- Crédit d'impôt pour la recherche 2021 pour 242.824 € ;
- Crédit de TVA reporter pour 23.904 € ;
- TVA déductible : 48.272 €.

5.19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les comptes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont composés de la manière suivante :

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	21 001	1
Disponibilités	251 590	1 326 945
Découverts et concours bancaires	-	(6 034)
Trésorerie et équivalents de trésorerie bruts	272 591	1 320 913
Dépréciation	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	272 591	1 320 913

La trésorerie est composée de liquidités pour 272.591 €.

5.20. Charges constatées d'avance

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Matériel et équipement	-	143 048
Loyer et charges locatives	51 267	41 376
Honoraires	413	-
Redevances sur logiciels	400	21 808
Assurances	19 848	17 531
Divers	21 416	119
Charges constatées d'avance	93 344	223 882

L'échéance des charges constatées d'avance est à moins d'un an.

5.21. Produits à recevoir

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Factures à établir	421 359	883 906
Subventions à recevoir	78 351	8 000
Créances fiscales	22 113	40 992
Créances sociales	1 315	18 124
Avoirs à recevoir	-	-
Total produits à recevoir	523 138	951 022

Les factures à établir pour un montant de 421 359 € correspondent au chiffre d'affaires reconnu à l'avancement mais non facturé.

5.22. Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social de la société s'élève à 832.358 €.

Il est divisé en 8.323.576 actions de 0,10 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

En euros	31/12/2020	Créées	Annulées /	31/12/2021
Nombre d'actions	7 487 738	835 838	-	8 323 576

Au cours de l'exercice, 835.838 actions ont été créées pour une valeur nominale de 0,10 €. Au cours de l'exercice, 1 020 ODIRNANE ont été converties.

5.23. Capital potentiel

Le tableau ci-dessous détaille le nombre total d'actions susceptibles d'être émises par type d'instrument financier au 31 décembre 2021 :

Type d'instrument	Date d'émission	Nombre	Parité	Période d'exercice	Prix d'exercice	Nombre d'actions à créer	Dilution individuelle
Bons de souscription d'actions	24/03/2017	55 999	1 / 1	du 24 mars 2017 au 24 mars 2022	9,75	55 999	0,67%
	12/06/2017	39 092	1 / 1	du 12 juin 2017 au 12 juin 2022	8,38	39 092	0,47%
	18/08/2017	25 146	1 / 1	du 18 août 2017 au 18 août 2022	5,79	25 146	0,30%
	13/10/2017	133 169	1 / 1	du 13 octobre 2017 au 13 octobre 2022	3,28	133 169	1,57%
	08/07/2019	150 000	1 / 1	du 08 juillet 2019 au 08 juillet 2025	1,40	150 000	1,77%
	12/12/2019	150 000	1 / 1	du 12 décembre 2019 au 12 décembre 2025	1,40	150 000	1,77%
	18/02/2020	154 411	1 / 1	du 18 février 2020 au 18 février 2026	1,36	154 411	1,82%
	16/12/2020	(154 411)	1 / 1		1,36	(154 411)	-1,89%
	04/01/2021	(300 000)	1 / 1		1,40	(300 000)	-3,74%
		253 406				253 406	5,55%

L'impact de la dilution globale sur la situation de l'actionnaire suite à l'exercice de la totalité des instruments détaillés ci-dessus serait de 5.55 % :

Effet de la dilution globale sur le bénéfice par action	Situation de	Situation de l'actionnaire
Pour 1 €uro de bénéfice par action	1,00000	0,94875

Les attributions de BSA sont récapitulées ci-dessous.

BSA 2017

Mise en place de la première tranche d'ODIRNANE le 24 mars 2017, assorties de 55 999 BSA ayant un prix d'exercice de 9,75 €. Cette opération fait suite à l'assemblée générale mixte du 9 juin 2017.

S'ensuit la mise en place de la deuxième tranche d'ODIRNANE le 12 juin 2017, assorties de 39 092 BSA ayant un prix d'exercice de 8,38 € ainsi que la troisième tranche d'ODIRNANE le 18 août 2017, assorties de 25 146 BSA ayant un prix d'exercice de 5,79 €.

Les ODIRNANE de la quatrième tranche sont assorties de 133 169 BSA assorties de 150 000 BSA ayant un prix d'exercice de 3,28 €.

BSA 2019

Mise en place de la première tranche d'ODIRNANE le 8 juillet 2019, assorties de 150 000 BSA ayant un prix d'exercice de 1,03 €. Cette opération fait suite à l'assemblée générale mixte du 20 juin 2019.

S'ensuite la mise en place de la deuxième tranche d'ODIRNANE le 12 décembre 2019 ayant un prix d'exercice de 1,04 €.

5.24. Autres fonds propres

En euros	31/12/2020	Augmentation	Remboursement	31/12/2021
ADEME	422 573			422 573
TENORE	143 253			143 253
BPI	-	127 500		127 500
Autres fonds propres	565 826	127 500	-	693 326

Au 31 décembre 2021, il existe 693.326 € d'avances remboursables dont une avance octroyée par l'ADEME pour 422.573 €, une avance TENORE de 143.253 € et une nouvelle avance BPI de 127.500 €.

Les caractéristiques des avances remboursables sont les suivantes :

Avance remboursable contractée auprès de l'ADEME dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA) – Projet « ORCASIL »

- Montant reçu : 422 573 €
- Versement des fonds le 8 mars 2016.

Avance remboursable contractée auprès de l'ADEME dans le cadre du projet TENORE de GRTGAZ et ENERTIME :

L'objectif du projet TENORE est de développer une solution technologique et de réaliser une installation pilote (première installation de ce type en France) de valorisation d'énergie fatale de détente de gaz naturel.

- Convention de financement annoncée en juin 2018
- L'avance correspond à un acompte de 35% du financement.

Avance remboursable contractée auprès de BPI France dans le cadre d'une assurance prospection :

- Budget garanti : 300.000 €
- Montant reçu : 127.500 le 4 mai 2021
- Période de prospection : 4 ans à partir du 1^{er} avril 2021

5.25. Emprunts et dettes financières

En euros	31/12/2021	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Emprunts bancaires	1 752 890	269 478	1 483 412	(0)
Intérêts courus	-			-
Dettes financières diverses	-			-
Emprunts et dettes financières	1 752 890	269 478	1 483 412	(0)

En euros	31/12/2020	Augmentation	Remboursement	31/12/2021
Emprunts bancaires	1 357 500	500 000	104 610	1 752 890
Intérêts courus	487		487	-
Dettes financières diverses	-			-
Emprunts et dettes financières	1 357 987	500 000	105 097	1 752 890

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont les suivants :

Etablissement de crédit	Montant emprunté	Date versement des fonds	Durée de l'emprunt	Taux annuel	Capital restant du au 31/12/2021
OSEO	75 000	28/01/2013	8 ans	1,86%	-
BPI France	300 000	09/07/2019	7 ans	1,02%	270 000
BPI France	750 000	28/08/2019	7 ans	4,84%	712 500
PGE	300 000	30/04/2020	5 ans	0,25%	270 390
PGE	500 000	25/11/2021	1 an	1,75%	500 000
Emprunts bancaires	1 925 000				1 752 890

5.26. Fournisseurs et comptes rattachés

En euros	31/12/2021	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Dettes fournisseurs	412 758	412 758	-	-
Factures non parvenues	363 625	363 625	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	776 383	776 383	-	-

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 412.758 € à la clôture.

5.27. Dettes fiscales et sociales

En euros	31/12/2021	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Dettes fiscales	104 436	104 436	-	-
Dettes sociales	507 452	507 452	-	-
Dettes fiscales et sociales	611 888	611 888	-	-

Au 31 décembre 2021, les dettes fiscales sont essentiellement constituées de 87.043 € de TVA collectée.

Les dettes sociales se décomposent principalement comme suit :

Dettes vis-à-vis des organismes sociaux pour 292.121 €.

Dettes sur congés à payer & RTT pour 215.331€.

L'échéance des dettes fiscales et sociales est à moins d'un an.

5.28. Autres dettes

En euros	31/12/2021 12 mois	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Autres dettes	214 029	214 029	-	-
Autres dettes	214 029	214 029	-	-

Les autres dettes sont principalement constituées d'avances et acomptes versées par des clients pour 183.212 €.

L'échéance des autres dettes est à moins d'un an.

5.29. Produits constatés d'avance

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de biens	110 691	511 202
Produits constatés d'avance	110 691	511 202

L'échéance des produits constatés d'avance est à moins d'un an et concernent les travaux facturés d'avance dans le cadre du chiffre d'affaires à l'avancement.

5.30. Charges à payer

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur emprunts	-	487
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	363 625	255 773
Dettes sociales	223 994	184 980
Dettes fiscales	3 875	125 245
Autres	-	-
Total des charges à payer	591 494	566 485

L'échéance des charges à payer est à moins d'un an.

5.31. Engagements hors bilan

5.31.1. Engagements financiers

Engagements reçus

Fournisseurs	Banque	Date de création	Date expiration	Montant
KSB	LCL	23/04/2020	28/02/2022	2 250
WEG	DEUTCH BQ	23/06/2020	27/01/2023	4 141
LUFKIN	UNICREDIT	28/08/2020		15 910
ABB	COMMERZBANK	22/04/2021	08/04/2023	26 321
Total				48 622

Marché domestique	Banque	Date de création	Date expiration	Montant
SYNERVAL	SG	01/07/2020	31/12/2032	66 420
GRT GAZ	SG	15/04/2021	31/10/2022	80 900
GRT GAZ	SG	15/04/2021	30/08/2022	110 570
GRT GAZ	SG	29/11/2021	31/05/2023	50 040
ENVELOPPE 2021	SG	01/10/2021	30/09/2023	1 000 000
Total				1 307 930

Engagements donnés

En euros	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total à payer	
Véhicule	16 805	23 617	7 957	15 252	-	23 209	
Logiciels					-	-	
Total	16 805	23 617	7 957	15 252	-	23 209	-

5.31.2. Sûretés réelles

Néant.

5.31.3. Engagements en matière de location immobilière

En euros	Loyers engagés		Loyers restant à payer			Total
	2021	Cumul	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	
Siège social	235 000	1 311 667	235 000	106 233		1 652 900
Total Loyer	235 000	1 311 667	235 000	106 233	-	1 652 900

Les engagements de loyer correspondent au bail du siège social d'ENERTIME dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Bail siège social :

- Bail commercial entre la SCI Latéral et ENERTIME
- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Adresse : 1 rue moulin des bruyères 92400 COURBEVOIE
- Durée : Du 15 juin 2014 au 15 juin 2023 (9 ans)
- Montant du loyer annuel : 130 000 € hors taxes et hors charges jusqu'au 30 avril 2016 puis 230 000 € hors taxes et hors charges suite à l'avenant d'extension. Cet avenant a été annulé en décembre 2017 au bénéfice de la société Deliveroo qui a repris la location de l'extension. Une convention de sous-location a alors été signé avec la société Deliveroo pour sous-louer une partie de l'extension pour un montant annuel de 32 000 €
- Indexation : L'indice de base sera le dernier indice du coût de la construction connu – publication au Journal Officiel de la République française – à la date d'entrée dans les lieux, soit le 4^{ème} trimestre 2013 (1615).

5.31.4. Engagement de retraite

Le montant de l'engagement de retraite, non provisionné dans les comptes, s'élève à :

- 138 378 €, charges sociales comprises au 31 décembre 2021
- 119 879 €, charges sociales comprises au 31 décembre 2020
- 85 704 €, charges sociales comprises au 31 décembre 2019

5.32. Honoraires de commissariat aux comptes

En euros	2021	2020
Honoraires facturés au titre de l'audit légal des comptes	75 585	54 333
Honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes	19 598	15 705
Honoraires du commissaire aux comptes	95 183	70 038

5.33. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations brutes versées aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent au titre de leurs fonctions à 121.200 € sur l'exercice 2021.